

Prévenir et accompagner la gestion du stress (CP-FFP)

RS5289 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310p, 315r, 344r
Formacode(s)	15097, 33053
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/10/2020
Date d'échéance	14/10/2023

Certificateur(s)

LINKUP COACHING · SIRET : 49386200700066<https://www.linkup-coaching.com/>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LINKUP COACHING	49386200700066	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification atteste que son bénéficiaire est en capacité de :

- repérer l'émergence et d'évaluer à travers l'analyse fonctionnelle, la toxicité des facteurs de stress liés à l'activité professionnelle
- identifier les systèmes de réponse aux facteurs de Stress (comportements individuels et organisationnels, mécanismes émotionnels) et d'en apprécier la pertinence et l'efficacité
- situer les enjeux sociétaux du mal être au travail
- déployer les trois niveaux de prévention des risques psychosociaux, prévention primaire, prévention secondaire et prévention tertiaire
- soutenir les capacités opérationnelles des personnes, des managers et des responsables à travers des applicatifs et des stratégies spécifiques de lutte contre le stress et ses effets

Les coachs consultants professionnels sont très régulièrement confrontés à la problématique du stress au travail et plus généralement les risques et troubles psychosociaux, que ce soit lors d'accompagnement individuel, d'équipe ou d'organisation.

C'est une des problématiques majeure des domaines d'application du coaching.

Etre en capacité d'accompagner à limiter les effets toxiques du stress, et des RPS, à gagner en performance professionnelle et personnelle, à accompagner à un mieux-être et aider les organisations à mettre en oeuvre des stratégies de prévention pertinentes, représente de ce fait un axe de développement de compétences indispensables pour des coachs consultants en exercice.

L'utilité économique et sociale de cette spécialisation ouverte uniquement aux coachs consultants professionnels se comprend au regard d'un phénomène qualifié de "mal du siècle" qui affecte durablement les individus et menace la pérennité des organisations.

Les activités menées par les titulaires de la certification sont du domaine des préventions primaires secondaires et tertiaires, audit de pré diagnostic et de diagnostic des risques psychosociaux en entreprise, accompagnement (consulting) pour la rédaction du DUERP, travail au sein des CHSCT, accompagnement individuel tous collègues

d'entreprise, accompagnement de manager et/ou d'équipes , sensibilisation et formation des responsables, ...etc...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mener des entretiens exploratoires avec le client afin de contextualiser sa demande d'appui en gestion du stress et d'évaluer les enjeux

Etablir les diagnostics de situation permettant de mesurer la présence, le niveau, et la typologie des facteurs de stress affectant l'entreprise et les salariés afin de définir précisément la problématique posée

Analyser les diagnostics afin de situer, au regard de la problématique posée , les nécessités d'intervention aux trois niveaux de prévention primaires, secondaires et tertiaires (trois niveaux de prévention des RPS en entreprise) afin de choisir la stratégie d'intervention appropriée

Présenter sa stratégie d'intervention aux commanditaires et aux bénéficiaires des interventions en prévention primaire et/ou secondaire et/ou tertiaire afin de fixer le cadre opérationnel d'intervention

Conduire en collaboration avec l'entreprise une intervention de prévention primaire afin d'accompagner la mise oeuvre d'une stratégie

visant à questionner et améliorer l'organisation et les conditions de travail, l'incidence des styles managériaux, la qualité de vie au travail au sein de l'entreprise

Mettre en oeuvre une stratégie de prévention secondaire collective et individuelle visant à accompagner la compréhension par les salariés

de la dangerosité des mécanismes de stress,

à mieux gérer leur propre stress et à anticiper leur apparition afin de savoir faire

face aux situations stressantes en entreprise

Intervenir par un accompagnement spécifique en situation dégradée en déployant une stratégie de prévention tertiaire (épuisement, burn-out, situation de harcèlement et agression psychologique...) afin de préserver l'intégrité des salariés dans le cadre d'une intervention en gestion du stress et des RPS en entreprise

Déployer sa démarche de coaching dans le cadre légal en s'appuyant sur la réglementation en vigueur en matière de prévention des RPS (risques psycho-sociaux) et dans le respect de la déontologie du coaching

Accompagner le client dans l'appropriation de la méthodologie et des éléments d'analyse issue de l'intervention en gestion du stress afin de favoriser la poursuite des actions de prévention dans l'entreprise

Collaborer avec l'entreprise dans son obligation de rédiger le "document unique" formalisant l'évaluation des risques psychosociaux et des plans d'actions associés pour la partie gestion du stress au travail et des RPS

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'un titre de Coach Consultant reconnu à niveau 7 au RNCP.

Ou justifier d'un titre en Coaching à niveau 6 au RNCP avec dossier d'admissibilité (dossier de candidature, entretien avec un coach consultant senior, évaluation du niveau de connaissance et compétence)

- Justifier d'une expérience professionnelle d'a minima 3 ans sur des fonctions d'accompagnement ou des fonctions managériales ou des fonctions RH et d'un projet professionnel en lien avec la spécialisation et certification visée

Ces deux critères étant cumulatifs.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury se compose de 4 personnes :

- 2 professionnels du secteur non intervenants ou salariés de la structure du certificateur (également Président du Jury)

- 2 membres de la Direction du certificateur dont à minima le Directeur pédagogique ou le Dirigeant

Soit 50% des membres du Jury externes au certificateur.

Base légale

Date de décision	14/10/2020
------------------	------------

Durée de l'enregistrement	3 ans
---------------------------	-------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cpffp.com/certificat/638>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5289/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	9
Taux d'achèvement	100 %
Période	11/2022 – 05/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	43 706 €
Coût moyen par dossier	2 081 €
Durée moyenne	32 h
Période	12/2020 – 10/2023
France compétences	74 %
Reste à charge titulaire	19 %
Entreprise	7 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.